

INFO SPPROC

Mars 2024

Mot du président

L'année 2024 est déjà bien amorcée et pour la majorité d'entre nous, elle s'ajoutera à notre quotidien en tant qu'année d'expérience nous donnant droit à un échelon supplémentaire, tout en étant productrice de publications, subventions et autres réussites et accomplissements.

Pour d'autres, 2024 sonne l'heure de la retraite. C'est le cas pour trois personnes de l'équipe du Dr Michel G. Bergeron dont les activités de recherche vont cesser le vendredi 29 mars. Le CE du SPPROC tient à souhaiter une belle retraite à Ann Huletsky, Marthe Bernier et Johanne Frenette. Les autres membres de l'équipe pour qui il reste encore des années de service actif vont travailler pour d'autres chercheurs ou seront affectés ailleurs. À tous, votre apport fut crucial pour les succès de l'équipe, du Centre de recherche, et du monde des sciences de la santé.

Pour ma part, je me situe entre les deux situations : je prends ma retraite, mais serai réembauché à temps très partiel, ne pouvant faire la coupure totale avec mes différentes tâches de recherche et de promotion des sciences. De même, je crois pouvoir être encore utile à la Présidence du SPPROC, ce qui fait que je vais poser ma candidature pour la prochaine année. Au menu, restructuration des tâches des membres du CE, principalement celles de Secrétariat, et évidemment préparation des prochaines négociations qui devraient débuter à l'été 2025.

Le CE du SPPROC vous souhaite tout le succès possible en 2024, et ce, dans un environnement de qualité qui se veut inclusif et bienveillant.



Mises en candidature aux postes du CE

Voici donc détails pour les élections aux différents postes du CE qui auront lieu lors de l'AGA du 19 avril prochain :

Postes en élection (mandat) :

- Présidence (1 an)
- VP-communications (2 ans)
- Secrétariat (1 an)
- Trésorerie (2 ans)

Élections – Assemblée générale :

19 avril 2024 à 11h30

Nomination du comité d'élection :

8 mars 2024 (6 semaines avant les élections)

Composition : Président, Secrétaire,
2 Scrutateurs

Période de mise en candidature :

Ouverture : 22 mars 2024 (un mois avant les élections)

Fermeture : 5 avril 2024 (10 jours ouvrables avant les élections)

Divulgarion des mises en candidature :

12 avril 2024 (7 jours avant les élections)

Vous serez avertis par courriel à l'approche des différentes dates ainsi que des actions à prendre au besoin.



Révision des tâches du CE

Comme mentionné précédemment, les différentes tâches des membres du CE vont être révisées au courant de l'année. Ceci est motivé en partie par notre [politique de protection des renseignements personnels](#), adoptée en octobre 2023, au niveau de la collecte et de l'archivage des renseignements personnels, aspects qui touchent principalement le Secrétariat, et de façon moindre les autres postes. De plus, il y aura modernisation de l'interface d'accès aux informations des membres et de leur stockage sur le serveur de la FPPU, ce qui aura comme effet d'alléger grandement les tâches de Secrétariat. Ceci est une bonne nouvelle pour vous qui désirez vous impliquer au sein du CE en brigant le poste de Secrétariat.



Maintien équité salariale

L'affichage final du 26 janvier 2024 par Karine Trudel des RHs a marqué la fin de l'exercice de maintien de l'équité salariale 2021 pour les employés de la SGP (Société de gestion du personnel) qui agit à titre d'employeur pour vous les membres du SPPROC.

Vous avez reçu cet affichage par courriel, et vous pouvez le consulter sur le site du SPPROC :

[Nouvel affichage – SGP 2021 – 26 janvier 2024](#)



Vacances, maladies et congés

Afin de vous aider à y voir plus clair dans le dédale des différences qui existent pour les PPRs à temps complet et à temps partiel concernant les vacances, les journées de maladies et les jours fériés, voici un tableau récapitulatif produit par Émilie Pic notre VP-relations de travail. Vous avez également un tableau sommaire des différents codes Logibec à utiliser par les PPRs pour la feuille de temps.

[2023 12 07 avantages sociaux PPR SPPROC](#)

[2023 12 07 Liste codes Logibec PPRs](#)



Saviez-vous que ...

Si jamais vous êtes victime d'un accident de la route, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) suggère fortement de le déclarer afin qu'un dossier d'indemnisation puisse être ouvert. Entre temps, vous aurez peut-être à utiliser des journées de maladies (RECHE) ou autres, mais vous aurez ainsi l'opportunité de pouvoir obtenir une indemnisation de la SAAQ et ainsi compenser monétairement les journées d'absence du travail. Pour de plus amples détails, consultez le site de la SAAQ :

<https://saaq.gouv.qc.ca/accident-route>



* Le genre masculin n'est employé que pour alléger le texte, mais désigne autant le féminin que le masculin.

Le Conseil exécutif du SPPROC



SPPROC

Centre de recherche du CHU de Québec-Université Laval, CHUL

2705 Boul. Laurier, Québec, Qc, G1V 4G2, Local R-00771

Tél. 418-525-4444 # 47787

secretariat@spproc.com

Pour toute urgence, vous pouvez joindre un membre du CE à ce numéro :

418-262-0543

